

Les comptes du père Noël

Michel Husson, *Regards*, janvier 2010

Cette année, le déficit budgétaire devrait atteindre en France 8,3 % du Pib, après 3,4% en 2008. On est donc très loin du Pacte de stabilité et de sa norme de 3 % ! Selon une étude du Crédit agricole (1) cette dégradation de 4,9 points de Pib peut être décomposée en trois éléments : l'effet « normal » de la récession (1,9 points) ; une baisse supplémentaire des recettes fiscales liée notamment aux provisions et pertes sur les actifs dépréciés (1,6 points) ; et enfin les mesures de relance (1,4 points).

En 2010, le déficit resterait très élevé, à 8,5 % du Pib. Bref, le déficit s'est incrusté pour longtemps. A moyen terme, le gouvernement fait deux hypothèses : une croissance de 2,5 % par an à partir de 2011 et des dépenses publiques ne progressant que de 1 % en volume. Dans ces conditions, le déficit serait encore de 5 % en 2013. Le gouvernement annonce ensuite 3 % en 2014 et 0 % pour 2016. La Commission européenne voudrait que les fatidiques 3 % soient atteints en 2013, mais tout cela n'a pas grande importance, parce que ces hypothèses sont assez fantaisistes : la croissance a été en moyenne de 2,1 % sur les deux derniers cycles (entre 1993 et 2008) et elle devrait être inférieure dans la période chaotique qui s'ouvre. Quant aux dépenses de l'Etat, elles ont fortement ralenti avant la crise, mais au prix d'un report sur les collectivités locales qui ne peut continuer au même rythme dans les années à venir.

Pour certains, cette évolution du déficit pourrait après tout être soutenable : « tant que les épargnants acceptent des rendements sur leur épargne inférieurs aux taux d'intérêt sur les dettes publiques, il n'y a pas de problème de financement des déficits publics » (2). Mais cela suppose que plusieurs conditions soient réunies. Il faudrait que les agents privés ne se mettent pas à épargner plus par anticipation des hausses d'impôt - bref que ne s'enclenche pas ce que les économistes appellent « l'équivalence ricardienne » – et que l'augmentation des taux d'intérêt ne déclenche pas un effet « boule de neige » sur la charge de la dette publique. Cela fait déjà beaucoup, mais il faudrait en outre supposer que les capitalistes acceptent l'effet d'éviction des emprunts publics sur le financement de leurs investissements.

On pourrait imaginer que des impôts exceptionnels fassent payer les responsables de la crise. Mais ce n'est évidemment pas ce que nos dirigeants envisagent : une preuve concrète vient d'en être fournie avec le rejet d'un amendement assez anodin visant à surtaxer les profits bancaires. Pourtant une telle mesure aurait été d'autant plus légitime que ces profits se font en grande partie sur la dette publique : les banques empruntent à des taux d'intérêt très bas et placent ces ressources en bons du Trésor.

La philosophie des décideurs peut être résumée par ce précepte de l'OCDE : « la plupart des impôts ont des effets négatifs sur la performance économique en faussant les incitations à travailler, à épargner et à investir. Les hausses d'impôts pourraient donc être coûteuses » (3). C'est donc la réduction des « dépenses primaires courantes, notamment pour la consommation publique et les transferts sociaux » qui est le meilleur moyen de faire reculer les déficits. Il faut « exploiter les possibilités d'amélioration de l'efficacité du secteur public en maintenant ses réalisations tout en réduisant ses ressources », et deux cibles sont désignées : l'éducation primaire et secondaire et le système de santé. L'objectif est clair : « convaincre les marchés » ; et la stratégie ne l'est pas moins : « le moment est maintenant venu de planifier la stratégie de démantèlement des politiques anticrise ».

En France, il est évidemment hors de question de revenir sur les cadeaux fiscaux qui se sont accumulés au cours du temps et qui expliquent pour l'essentiel le déficit avant la crise. Le grand emprunt va rajouter à l'addition (4) et les budgets sociaux vont se trouver dans le collimateur, avec les retraites en première ligne. Les années à venir seront donc marquées par une politique de restrictions budgétaires dont la récente décision d'imposer les prestations d'accidents du travail donne un avant-goût amer. Cela veut dire que le coût de la récession va être épongé au prix de nouvelles coupes dans l'Etat social, à moins qu'un mouvement d'ensemble vienne faire capoter les plans de la bourgeoisie.

(1) *Alerte sur la dette publique en Europe*, <http://tinyurl.com/cagri138>

(2) Patrick Artus, *Flash Natixis* n°353, décembre 2009, <http://gesd.free.fr/clar9353>

(3) *Perspectives économiques* n°86, novembre 2009.

(4) Michel Husson, « Grand emprunt et petites manœuvres », <http://hussonet.free.fr/juperoca.pdf>